

Figurations de l'individu à travers différentes constructions du nom propre en français

Individuals representations through some constructions of proper names in French

Marie-Noëlle Gary-Prieur



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/2997>

DOI : [10.4000/praxematique.2997](https://doi.org/10.4000/praxematique.2997)

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 2 janvier 1996

Pagination : 57-72

ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Marie-Noëlle Gary-Prieur, « Figurations de l'individu à travers différentes constructions du nom propre en français », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 27 | 1996, document 3, mis en ligne le 01 janvier 2015, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/2997> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.2997>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

Tous droits réservés

Figurations de l'individu à travers différentes constructions du nom propre en français

Individuals representations through some constructions of proper names in French

Marie-Noëlle Gary-Prieur

- 1 Le terme linguistique de « nom propre » et le terme logique d'« individu » se sont très souvent trouvés associés, aussi bien dans le discours des linguistes que dans celui des logiciens. Les premiers utilisent la notion d'individu pour définir l'extension de la signification d'un nom propre, comme Grevisse :

Le nom propre est celui qui ne peut s'appliquer qu'à un seul être ou objet ou à une catégorie d'êtres ou d'objets pris en particulier ; il *individualise* l'être, l'objet ou la catégorie qu'il désigne : *Paris, Molière, Provence, Anglais*. (: 224. C'est moi qui souligne).
- 2 ou comme Benveniste :

Ce qu'on entend ordinairement par nom propre est une marque conventionnelle d'identification sociale telle qu'elle puisse dégager constamment et de manière unique *un individu unique* (PLG, II : 200. C'est moi qui souligne).
- 3 Les seconds présentent toujours les noms propres comme une manière privilégiée de référer aux individus. En témoigne cette formulation de Strawson :

Ce sont les noms propres qui tendent à être les points d'appui de notre référence aux particuliers (1973 : 64).
- 4 Quant à Pariente, il définit les noms propres comme des « opérateurs d'individualisation » (1973 : 59-84).
- 5 J'adopterai ici la conception de l'individu proposée dans Pariente 1973, car elle me semble correspondre à l'usage courant que les linguistes font de cette notion. Un individu se caractérise par deux propriétés : 1) il est, conformément à l'étymologie du mot, indivisible ; 2) il est incompatible avec la répétition¹. Chaque individu se présente

donc comme *unique*, c'est-à-dire toujours identique à lui-même et différent de tout autre².

- 6 La correspondance bi-univoque généralement admise entre un nom propre et l'individu qui est son référent repose sur une vision simplificatrice et du nom propre et de l'individu, vision qui n'est fondée que sur les emplois du nom propre sans déterminant. Il est intéressant de noter par exemple que Pariente, s'interrogeant, dans Pariente 1982, sur ce que désigne le nom propre quand l'individu qui lui correspond change (par exemple dans des énoncés irréels où se trouve modifiée une propriété du référent : *Si Dreyfus n'avait pas été juif, il n'aurait pas été condamné*), ne songe pas un instant à réfléchir sur des énoncés à nom propre déterminé (*un Dreyfus aryen n'aurait pas été condamné*). Or, dans certaines constructions à déterminant³, le nom propre ne correspond plus à la définition de l'« individu » telle que je l'ai rappelée plus haut. En effet, si l'individu est incompatible avec la répétition, peut-on encore dire que les noms propres de (1) renvoient à des individus ?

(1). J'en arrivais à me dire que, dans tous les salons, les poètes sont des Trissotins et les vieux messieurs bien conservés des Polichinelles ou des Pantalons (P. J. Rémy, *Toscane* : 185).

- 7 Et de l'autre côté, si les individus sont avant tout indivisibles, que dire des noms propres de (2) ?

(2). Le Doriot d'après 1940 a effacé le Doriot d'avant 1940 (...) Les historiens ont tort de confondre les deux Doriot (D. Fernandez, *Porfirio et Constance* : 447).

- 8 Or, comme n'importe quel nom de la langue, un nom propre peut être, en français, le tête d'un groupe nominal plus ou moins complexe sans cesser pour autant d'être relié à son référent initial⁴. Ce que je souhaiterais montrer ici, c'est que, selon la forme syntaxique du groupe nominal (GN) à l'intérieur duquel il apparaît, un nom propre est susceptible de déterminer différentes façons de voir l'individu. La variété des constructions du nom propre et des interprétations qui leur sont reliées reflète probablement, au niveau cognitif, la complexité du rôle joué, dans notre figuration du monde, par les individus.

1. Multiplicités de l'individu

- 9 Si un nom propre (Np) sans déterminant fait apparaître son référent comme une entité singulière constituant une unité, il n'en est pas de même dans des constructions où le Np est précédé d'un déterminant et suivi d'une expansion, comme on peut le voir en comparant (3) et (4) :

(3). Sarraute nous donne à découvrir des grouillements inquiétants (*le Monde*, 15/9/95).

(4). Comme si la Nathalie Sarraute d'autrefois se révoltait encore (...), comme si celle d'aujourd'hui se laissait gagner par la pitié (id).

- 10 Bien qu'il s'agisse dans les deux cas du même individu (l'écrivain qui porte le nom de Nathalie Sarraute), le mode de donation du référent n'est pas le même⁵ : dans (3), on voit N. Sarraute dans ce qui fait l'unité de sa personne, tandis que dans (4), on la présente comme englobant deux images⁶ qu'on oppose.
- 11 On découvre donc avec ce type de constructions une sorte de multiplicité interne de l'individu. J'ai étudié ailleurs ce phénomène⁷, qui conduit très fréquemment à donner à des textes portant sur un individu un titre au pluriel : *Venises*, de Paul Morand ;

Toscanes, de Pierre-Jean Rémy ; *Les mille et un Cézanne*, (article du *Monde*) ; *Les sept Mitterrand*, de Catherine Nay ; *Les deux Saussure* (titre du n° 16 de la revue *Recherches*, sept. 94), etc...On pourrait allonger à loisir cette liste.

- 12 Selon le type de nom propre auquel on a affaire, cette multiplicité peut se manifester de différentes manières. Avec les noms de lieux, dont le référent occupe une certaine étendue, elle peut correspondre à des parties constitutives de l'individu, comme dans les exemples suivants :

(5). Après la Toscane des montagnes, c'est celle des collines ; vois-tu, la Toscane de la vraie campagne... (P. J. Rémy, *Toscanes* : 231).

(6). Il existe en fait quatre Allemagnes. D'abord celle du Rhin. Ensuite, à l'extrême est, celle de l'Oder ... Au sud, voilà l'Allemagne du Danube...Enfin celle de l'Elbe... peut-être la plus profonde des quatre (*Le Monde*, 18/3/94).

- 13 Avec les noms de personnes, dont le référent n'occupe pas une étendue significative, on ne peut pas envisager ce type de multiplicité : on ne dira pas des choses du genre de **le Cyrano du nez* ou **le Pierre des chaussures* ; les règles de la possession inaliénable marquent explicitement, dans la grammaire, la non-divisibilité de la personne du point de vue spatial. Pour les personnes, la multiplicité peut correspondre, comme dans (4), à une variation de l'individu dans le temps ou, comme dans (7), à différents aspects d'une personnalité :

(7). ...était-elle attirée par le Beethoven musicien ou par le Beethoven grand anti-Gœthe ? (M. Kundera, *L'immortalité* : 101).

- 14 La multiplicité du référent du nom de personne peut encore provenir de différentes manifestations de l'individu, notamment à travers ses productions artistiques, comme dans les énoncés suivants :

(8). le Botticelli de « la Calomnie » (P. J. Rémy, *Toscanes* : 363).

(9). le Dizzie très inhabituel de « Something in your smile » (*France-Inter*, 9/1/93).

- 15 Dans cette première série d'exemples, l'individu se multiplie selon que l'accent est mis, dans la phrase, sur telle ou telle de ses propriétés constitutives. « Etre musicien », par exemple, est une propriété de l'individu nommé *Beethoven* ; *le Beethoven musicien*, dans (7), construit l'image de Beethoven qu'on obtient quand on centre la visée de l'individu sur cette propriété. Mais la multiplication des images peut aussi provenir du fait que l'individu varie selon l'éclairage projeté sur lui par des regards extérieurs : *le Proust de Beckett* (titre du *Monde*), par exemple, c'est « Proust tel que le voit Beckett » ; et (10) oppose deux regards différents sur la même ville :

(10). Le Paris occupé de Sabatier n'est pas celui de Patrick Modiano (*Elle*, fév. 1990).

- 16 Tous les noms propres se comportent de la même façon vis-à-vis de ce type de multiplication : *le Paris de Beckett* n'aurait pas une interprétation différente de celle de *le Proust de Beckett*. Dans les deux cas, il s'agit d'un individu (personne ou lieu, peu importe) défini dans l'univers d'un autre. La multiplication n'est alors pas le fait du référent du Np en lui-même, mais des multiples visions qu'on peut avoir de lui.

- 17 Sans entrer ici dans une analyse qui m'entraînerait trop loin, je voudrais seulement souligner que les deux types de multiplicité que je viens de distinguer sont évidemment liés. En effet, la multiplicité interne de l'individu favorise la multiplicité externe des visions qu'on peut en avoir : plus un objet est complexe, plus il y a de chances pour que chacun s'en fasse une idée différente.

- 18 Ce qui apparaît donc quand on considère tous ces exemples, c'est que la langue autorise, par le biais de la syntaxe du GN, deux modes de présentation d'un individu :

ou bien on met l'accent sur ce qui fait son unité (Np sans déterminant), ou bien sur ce qui fait sa diversité (Dét Np expansion). La question du changement du référent, abordée dans Pariente 1982, a donc, me semble-t-il, une formulation claire dans la langue : $\emptyset Np$ permet de dire la permanence du référent de Np à travers tous les changements, tandis que *Dét Np Exp* permet de dire tous les avatars possibles de ce référent⁸.

- 19 Cette variabilité de l'individu est soulignée par l'existence, en français, d'une étrange construction qui juxtapose trois identifications successives d'un référent : *le (ce) même Np*. On en jugera sur l'exemple suivant :

(11). Ainsi l'homosexualité du « Cavalier noir » autorise-t-elle certaine comparaison avec le rôle de « The servant » incarné par le même Dirk Bogarde en 1963 (*Officiel des Spectacles*, oct. 94).

- 20 On pourrait dire, dans un autre contexte, qu'il y a « le Dirk Bogarde de « The servant » » et « le Dirk Bogarde du « Cavalier noir » » (cf. les exemples (8) et (9)). De telles formulations souligneraient la différence entre les deux prestations de l'acteur. Dans (11), au contraire, la construction utilisée permet d'insister sur l'identité, la permanence de l'individu Dirk Bogarde d'un rôle à l'autre. Et c'est justement à cela que sert la redondance entre *le, même* et *Np*, car sur le plan logique, l'emploi du nom propre seul suffirait évidemment à dire l'identité du référent. Du point de vue strictement référentiel, en effet, (12) serait équivalent à (11) :

(12). ...incarné par Dirk Bogarde en 1963.

- 21 La différence entre *Dirk Bogarde* et *le même Dirk Bogarde* ne se situe pas au niveau de leur fonction référentielle. Dans la seconde expression, *même* permet de neutraliser toute différence entre plusieurs images de Dirk Bogarde, et donc de reconstruire explicitement l'unité d'un individu toujours menacé de multiplicité.
- 22 La construction *le même Np* ne se cantonne pas, comme pourrait le faire penser l'exemple (11), au domaine des noms d'acteurs, dont les référents ont bien sûr la propriété de rester eux-mêmes à travers la variété de leurs rôles. Elle est d'une grande fréquence dans les journaux, par exemple pour réaffirmer (souvent avec une nuance d'ironie) l'identité d'un homme politique à travers une multiplicité de positions contradictoires ; on trouve par exemple des énoncés du type « à telle date, X soutenait la position p ; dix ans plus tard, le même X soutient la position non-p »⁹.

2. L'individu comme modèle

- 23 Dans le point précédent, j'ai montré que l'unité d'un individu pouvait apparaître comme le résultat d'une sorte d'abstraction : en désignant tel individu au moyen de Np, on ne tient pas compte des multiples aspects dont la réunion le constitue, et qui peuvent apparaître dans le discours sous la forme *Dét Np Exp*. Je voudrais montrer maintenant que, par un mouvement inverse, l'individu conçu comme unité est un point qui permet de construire et de penser une multitude d'individus en relation avec lui.
- 24 L'usage d'un nom propre est fondé sur la reconnaissance, pour chaque énoncé, d'une relation entre la forme du nom et son référent initial. Dans la construction sans déterminant, la désignation de ce référent constitue et épuise l'interprétation du nom propre, comme dans (13). Des énoncés comme (14), par contre, où le nom propre est

précédé d'un indéfini, ne servent pas uniquement à désigner l'individu qui est le référent initial du nom propre :

(13). Irez-vous à la conférence d'Umberto Eco ?

(14). Cette nouvelle « cité sainte » ferait assurément les délices d'un *Umberto Eco* (*Libération*, 8-9/6/91).

25 Le référent de *un Umberto Eco*, dans (14), c'est « Umberto Eco en tant que modèle dans un certain domaine »¹⁰. Ce qui est évoqué par le nom propre, ce n'est pas l'individu Umberto Eco, entité singulière définie par ce qui l'oppose à tout autre, c'est le modèle de saisie du monde que constitue cet individu. En effet, si je connais certaines propriétés singulières de Umberto Eco¹¹, je peux imaginer que « quelqu'un comme lui » (c'est-à-dire lui *et* tout individu partageant ces propriétés) soit particulièrement intéressé par la « cité sainte » dont il est question dans l'article de *Libération*.

26 La construction *un Np* associée à une interprétation exemplaire offre donc la possibilité de viser, à travers un individu, d'autres individus qui pourraient être comme lui, constituant ce que j'ai appelé une classe virtuelle¹². Cette possibilité, ouverte par l'interprétation exemplaire, est largement exploitée dans toutes les constructions qui imposent une interprétation métaphorique, faisant apparaître un (ou plusieurs) individu(s) construits par comparaison avec le référent initial du nom propre :

(15). Une femme a été arrêtée sur votre ancien territoire (...) Elle dit être une nouvelle Phoolan Devi. Quelle impression cela vous fait-il de servir de modèle à des bandits en herbe ? (Mala Sen, *La reine des bandits* : 318).

(16). Johnny Halliday est un Montand qui n'aurait pas rencontré Simone Signoret.

(17). Tapie était un peu l'abbé Pierre de l'entreprise (*Nouvel Observateur*, 28/5/1992).

27 Les constructions comme (15) et (16) sont associées à une interprétation du type suivant : « Connaissant le référent de *Np*, *xi*, ou certaines propriétés de *xi*, on peut imaginer un individu qui n'est pas *xi* mais qui est totalement (comme dans (15)) ou partiellement (comme dans (16)) identique à lui »¹³. Les constructions illustrées par (17) déclenchent quant à elles un raisonnement par analogie : « Connaissant le statut du référent *xi* du nom propre dans tel domaine, on peut construire dans un autre domaine un individu *x* différent de *xi* mais qui a le même statut dans son domaine »¹⁴.

28 Ces exemples montrent que le référent initial du nom propre peut intervenir comme point de départ à la construction, dans des énoncés, d'une infinité d'individus qui, d'une manière ou d'une autre, sont « du même modèle ». Le cas limite de ce processus sémantique est l'antonomase, où le nom propre, devenu nom commun, désigne non plus un individu mais une catégorie construite à partir de ses propriétés (*don juan, mégère, tartuffe, etc...*).

29 Si on rapproche les faits que je viens de présenter de ceux qui ont été traités au paragraphe précédent, on peut formuler une définition de l'individu dans une perspective guillaumienne¹⁵. L'unité singulière de l'individu apparaît en effet comme le point de rencontre de deux tensions opposées : l'une vise à construire l'unicité de l'individu à partir d'une multiplicité interne ; l'autre construit, à partir de l'unité de l'individu, une multiplicité d'autres individus qui lui sont comparables. Le schéma suivant tente de représenter ces différentes visions de l'individu les unes par rapport aux autres. On notera qu'à la tension 2 correspond un changement de référence : l'objet du monde visé par le GN ne se confond plus avec le référent initial du nom propre.

Tension 1		Tension 2
-----------	--	-----------

<i>Multiplcité interne</i>	1	<i>Multiplcation</i>
le Cézanne des Baigneuses le Cézanne de Picasso le Cézanne de la maturité etc...	Cézanne	un nouveau Cézanne le Cézanne chinois le Cézanne de banlieue etc...
réfèrent = x_i		réfèrent $\neq x_i$

- 30 Tous ces types d'usage du nom propre font apparaître une propriété de l'individu sur laquelle, à ma connaissance tout au moins, on a peu mis l'accent : il s'agit de l'individu comme moyen d'accès à la connaissance du monde. On oppose en effet souvent « individu » à « concept », avec l'idée que toute connaissance repose sur les concepts, qui permettent de catégoriser les objets. L'individu, inversement, serait, par sa singularité même, inaccessible à une connaissance rationnelle.
- 31 Or, ce que montrent les constructions illustrées par les exemples (15) à (17), c'est que la connaissance d'un individu est un moyen d'accès à celle d'une infinité d'autres, même si on n'est pas dans le domaine de la catégorisation. Pour quelqu'un qui connaît l'abbé Pierre, (17) apporte une information beaucoup plus précise et beaucoup plus frappante que ne le ferait (17') – à supposer que (17') soit une bonne approximation du sens de (17) : (17').
- Tapie était un sauveur d'entreprises en difficulté.
- 32 Grâce au nom propre en effet, (17) dit à la fois beaucoup plus (différentes propriétés de l'abbé Pierre peuvent être utilisées dans l'interprétation) et beaucoup moins (rien n'oblige à choisir telle interprétation), selon ce que le sujet parlant choisit de retenir du contenu associé au nom propre *l'abbé Pierre*.
- 33 Les individus sont un mode d'appréhension du monde dans la mesure où à chacun d'eux on peut faire correspondre, dans des espaces différents¹⁶, une infinité d'autres individus qui lui sont reliés, non pas (comme c'est le cas à l'intérieur d'une catégorie) par un ensemble de propriétés générales, mais par certaines des propriétés particulières qui le constituent comme individu.
- 34 Il faudrait étudier de plus près en quoi « concept » et « individu » déterminent deux types différents d'appréhension du monde, et sans doute cette étude dépasserait-elle largement la compétence d'un linguiste. Je me contenterai de suggérer la différence suivante : si un concept invite la raison à une activité de classement, un individu invite l'imagination à une activité de reproduction. Connaissant un individu, je peux construire de lui à l'infini des images plus ou moins fidèles, et me servir de cette possibilité pour appréhender, par comparaison, une infinité d'autres individus.

3. L'individu et ses prolongements

- 35 Les faits examinés dans les points précédents remettent en cause l'évidence de l'*unicité* d'un individu. Ce que nous allons voir maintenant, ce sont des faits qui montrent que l'individu n'est pas non plus toujours clairement distinct.

- 36 L'ambiguïté des énoncés (18) et (19) nous fournit déjà un indice de la difficulté à distinguer « l'homme et l'œuvre » :
- (18). J'aime Cézanne.
(19). J'écoute Piaf.
- 37 Selon les circonstances de l'énonciation, les noms propres de (18) et de (19) peuvent désigner un individu (l'homme Cézanne ou la femme Piaf) ou une manifestation socialement reconnue de cet individu (la peinture de Cézanne ou le chant de Piaf)¹⁷. Une telle ambiguïté n'est pas spécifique aux noms propres, comme le montrent les énoncés (20) et (21) :
- (20). J'aime ce peintre (« ce qu'il peint » ou « cet homme qui est peintre »).
(21). J'écoute le pianiste (« ce qu'il joue » ou « les conseils que me donne cet homme qui est pianiste »).
- 38 Mais ce qui est spécifique aux noms propres, c'est que la syntaxe du GN offre un procédé de nomination fondé sur une indistinction entre un individu et ses manifestations. On peut observer deux types de constructions selon que les manifestations en question sont ou non d'ordre matériel.
- 39 Si un individu a acquis la notoriété grâce à des œuvres (ce qui est par exemple le cas des artistes), son nom peut être utilisé dans un GN introduit par un article pour désigner ces œuvres :
- (22). Les Picasso de la première salle sont mes préférés.
(23). Le musée vient d'acquérir un nouveau Rodin.
(24). Veux-tu lire du Balzac ?
- 40 Avec des noms propres de lieux, cette construction peut aboutir à une antonomase quand le Np, devenu Nom commun, désigne la classe des produits reliés par métonymie à ce lieu :
- (25). Donnez-moi deux camemberts.
(26). Voulez-vous du champagne ?
- 41 Pourquoi n'a-t-on jamais d'antonomase à partir d'une métonymie avec un nom de personne ? L'examen de cette question montrerait sans doute que la vision de l'individu n'est pas la même selon qu'il s'agit ou non d'une personne.
- 42 On peut aussi utiliser le nom d'un individu quelconque (qu'il ait ou non acquis une notoriété) pour indiquer, d'une manière plus générale que dans les exemples précédents, que cet individu impose sa « marque » ou son « style » à une situation¹⁸ :
- (27). Il y a du Macquart là-dessous (Zola, *La fortune des Rougon*).
(28). Cette gaffe, c'est bien du Louis !
(29). Il y a du La Bruyère dans ces pages. Maître du portrait, André Suarès y recherche... (*Libération*, 13/2/92).
- 43 Cette interprétation est liée à des contextes syntaxiques très spécifiques (il y a, c'est)¹⁹, et à un paradigme limité d'expansions du type *(tout) pur*, *(tout) craché*, qui soulignent la singularité du style ou de la marque en question :
- (30). Ah ! voilà, monsieur, ce que c'est que d'avoir été bien élevé ! Ceci est du Beauséant tout pur, dit-elle en souriant (Balzac, *Le Père Goriot*).
(31). Bloch, plus modéré, emporta le morceau en disant : « ... ». Du Bloch tout craché : le raccourci tellement fulgurant qu'il vous envoie direct dans le décor... (P. Besson, *Julius et Isaac*).
- 44 Tous ces exemples montrent qu'avec un déterminant, un nom propre peut désigner non pas l'individu « en lui-même », mais ce que j'ai appelé ses « prolongements », qu'il

s'agisse de comportements typiques ou de réalisations concrètes. La possibilité de ce type de nomination dans la langue jette un doute sur la délimitation même d'un individu : ce n'est peut-être pas une entité construite, comme le dit Strawson, sur le modèle des « corps », bien délimités dans l'espace et dans le temps²⁰. La marque de l'individu peut s'imprimer, au propre ou au figuré²¹, sur les objets et les situations qui l'entourent.

- 45 Si on considère le nom propre non pas seulement comme un signe de langue, mais comme un mot du discours, intégrable comme tout autre nom dans les diverses structures du GN, on s'aperçoit que les rapports qui s'établissent entre nom propre et individu sont plus complexes et plus intéressants que la simple « correspondance bi-univoque » toujours supposée. Employés dans des énoncés, les noms propres peuvent faire éclater de plusieurs manières l'unité bien close sur elle-même qu'on attribue volontiers à l'individu.
- 46 Je ne me risquerai pas sur le terrain de la logique ou de l'ontologie, mais je pense que les spécialistes de la théorie des individus pourraient peut-être tirer parti des faits de langue que je viens de rassembler. Le nom propre est certes un « opérateur d'individualisation », mais il est sans doute plus que cela, si on veut bien le considérer dans les relations syntaxiques qu'il établit à l'intérieur d'un énoncé.
- 47 J'orienterai plutôt ma conclusion du côté des linguistes. Les faits que j'ai montrés ici me semblent apporter des arguments très forts contre l'idée encore tenace d'un « nom propre étiquette ». Une étiquette ne peut permettre aucune pensée de l'individu ; elle peut même en être la négation : il suffit de se souvenir des numéros qui, sur les bras des déportés, étaient chargés de les « identifier ». Identifier n'est pas nommer²². En nommant un individu dans un discours, et donc à l'intérieur d'une certaine structure, un nom propre permet beaucoup plus qu'une simple identification. La question n'est donc pas seulement « Que désignent les noms propres ? » mais aussi « Comment le désignent-ils ? ». Et si cette seconde question se pose, c'est parce que les noms propres sont des unités de la langue pourvues, comme toutes les autres, de propriétés syntaxiques (Np a toutes les constructions d'un nom) et de propriétés sémantiques (relation à un *réfèrent initial* et *contenu*). C'est donc en s'intégrant, au niveau de la phrase, dans des structures syntaxiques variées, que les noms propres permettent aux locuteurs qui construisent ces phrases non seulement de dire l'individu, mais aussi d'en suggérer une véritable analyse.

BIBLIOGRAPHIE

BENVENISTE E. 1974, *Problèmes de Linguistique Générale*, Tome II, Paris, Gallimard.

FAUCONNIER G. 1984, *Espaces mentaux*, Paris, Minuit.

GARY-PRIEUR M. N. 1989, « Quand le réfèrent du nom propre se multiplie », *Modèles Linguistiques*, XI, 2, 119-133.

- GARY-PRIEUR M. N. 1990, « Du Bach, du Colette : neutralisation du genre et recatégorisation des noms de personnes », *Le Français Moderne*, LVIII n° 3/4, 174-189.
- GARY-PRIEUR M. N. 1991, « La modalisation du nom propre », *Langue Française* 92, 49-64.
- GARY-PRIEUR M. N. 1993, « L'interprétation exemplaire du nom propre dans la construction *un Np* », *Tradition et modernité, Universitas, Cracovie*, 101-113.
- GARY-PRIEUR M. N. 1994, *Grammaire du nom propre*, Paris, PUF.
- GARY-PRIEUR M. N. 1995, « L'effet du pluriel sur l'interprétation exemplaire du nom propre », *Nom propre et nomination*, M. Noailly éd., Paris, Klincksieck 247-259.
- GARY-PRIEUR M. N. (à paraître), « Le nom propre au figuré », *Actes du colloque international de Montréal, Le texte et le nom*, 26-28/04/95.
- GUILLAUME G. 1973, « Logique constructive interne du système des articles français », *Langage et science du langage*, Paris, Nizet, 167-183.
- GREVISSE M. 1980, *Le Bon Usage*, 11ème éd., Paris-Gembloux, Duculot.
- JONASSON K. 1994, *Le nom propre. Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- KLEIBER G. 1992, « Mais qui est donc sur l'étagère de gauche ? ou Faut-il multiplier les référents ? », *Travaux de linguistique et de philologie XXX*, 107-124.
- PARIENTE J. C. 1973, *Le langage et l'individuel*, Paris, Colin.
- PARIENTE J. C. 1982, « Le nom propre et la prédication dans les langues naturelles », *Langages* 66, 37-65.
- SIBLOT P. 1987, « De la signifiante du nom propre », *Cahiers de Praxématique* 8, 97-117.
- SIBLOT P. 1994, « De l'actualisation du nom propre », *Modèles Linguistiques XV*, 2, 69-84.
- STRAWSON P. F. *Les individus*, Paris, Seuil (éd. originale, Londres, 1959).

NOTES

1. Cf. Pariente 1973 : 18-19 : « On notera d'abord que l'individualité est incompatible avec la répétition qui est reproduction, en des circonstances différentes, d'un identique ; l'individuel se définirait à cet égard comme ce que, par principe, on ne verra jamais deux fois. »
2. Un texte récent de P. Siblot montre que c'est bien cette conception de l'individu qui vient spontanément à l'esprit d'un linguiste : « Le Npr assure la reconnaissance d'un être ou d'un objet dans son *individualité*, selon une intellection qui est vraisemblablement au fondement d'un des universaux du langage. Il saisit l'individu *dans son unité singulière (...)* ». (Siblot 1994 : 80 ; c'est moi qui souligne le second passage).
3. Toutes celles qui ne correspondent pas à une interprétation dénominative, comme *Il y a un (deux, n...) Albert dans le village*. Ces dernières en effet n'introduisent aucune distorsion dans la correspondance entre nom et individu, parce qu'elles ne prennent pas en compte ce que j'ai appelé le *contenu* du nom propre (cf. note 11).
4. Pour une étude détaillée des constructions du nom propre en français, on se reportera à Jonasson 1994 et à Gary-Prieur 1994. Je rappelle la définition que j'ai proposée dans ce livre (p. 29) pour la notion de référent initial :
« Le référent initial d'un nom propre dans un énoncé est l'individu associé par une

présupposition à cette occurrence du nom propre en vertu d'un acte de baptême dont le locuteur et l'interlocuteur ont connaissance. »

5. Je négligerai ici le fait que dans (4) apparaît un nom complet (prénom + patronyme) et dans (5) un patronyme seul. Cette différence n'est pas sans effet sur le mode de donation de l'individu, mais son étude orienterait vers une problématique sociale (cf. Siblot 1994) plutôt que vers la problématique syntaxique qui est ici la mienne.

6. J'ai utilisé et défini le terme d'*image* dans Gary-Prieur 1994. Il ne faut pas confondre ce qu'il désigne (une représentation mentale induite par la forme d'un énoncé) avec les propriétés du référent d'un nom propre.

Quand Pariente discute des énoncés irréels comme celui que j'ai cité plus haut, il se demande *qui* désigne le nom propre, puisque l'énoncé modifie les propriétés du référent (on sait que Dreyfus est juif). Ce n'est pas de cela qu'il s'agit dans les énoncés que je présente ici : le nom propre y désigne bien son référent initial, mais en en présentant une image particulière.

7. Cf. Gary-Prieur 1989.

8. Je laisse de côté ici la question des différences qui interviennent selon que le déterminant est l'article défini ou l'indéfini. J'ai traité cette question dans Gary-Prieur 1989 et Gary-Prieur 1991.

9. L'analyse de telles constructions en contexte exigerait un long développement, qui m'entraînerait trop loin de mon propos.

10. Pour une étude détaillée de ces interprétations exemplaires, on peut se reporter à Gary-Prieur 1993 et 1995.

11. Celles par exemple qui se révèlent à la lecture de *Le nom de la rose*. Les propriétés en question relèvent de ce que j'ai appelé le *contenu* du nom propre, dont je rappelle la définition : « Le contenu d'un nom propre est un ensemble de propriétés attribuées au référent initial de ce nom propre dans un univers de croyance » (Gary-Prieur 1994 : 51).

12. Cf. Gary-Prieur 1993.

13. J'ai proposé de décrire ce type de métaphores comme des identifications à un individu imaginaire (cf. Gary-Prieur (à paraître)). Comprendre (15), par exemple, consiste 1) à imaginer une reproduction exacte de Phoolan Devi ; 2) à identifier le référent de *elle* à cette reproduction.

14. Par exemple, pour (17) : Tapie est dans le domaine des entreprises comme l'abbé Pierre dans celui des déshérités : il se présente comme un sauveur. « Domaine » désigne ici de façon non technique un champ de l'expérience sélectionné par le contexte.

15. N'étant pas spécialiste de Guillaume, j'espère ne pas faire ici de confusion. Je m'inspire de la représentation du nombre proposée dans Guillaume 1973, où est construite une opposition entre « pluriel interne » et « pluriel externe ».

16. J'utilise « espace » au sens de Fauconnier 1984. J'ai montré dans Gary-Prieur (à paraître) que les *images* construites par certains GN contenant un Np définissent un référent dans des espaces mentaux distincts de Eo, espace « réel » défini par l'acte d'énonciation.

17. C'est un phénomène du même genre qui se manifeste dans l'exemple de Fauconnier 1984, souvent discuté : *George Sand est sur l'étagère de gauche*. On a parlé à ce propos de référence indirecte ou de référence étendue. Cf. Kleiber 1992.

18. La relation étroite entre nom, marque et style est particulièrement bien mise en relief dans cette publicité de Courrèges, relevée dans *Le Monde* (12/10/95) : « Courrèges : un nom, une marque, un style uniques ».

19. J'ai étudié ces constructions en détail dans Gary-Prieur 1990.

20. Cf. Strawson 1973, chap. I, et en particulier les passages suivants : « ...l'identification des particuliers repose finalement sur la possibilité de localiser les choses particulières dont nous parlons à l'intérieur d'un unique système spatiotemporel unifié » (p. 42) ; « ...seuls satisfont à cette exigence ceux (des objets) qui sont ou qui possèdent des corps matériels (...) les particuliers de base doivent être des choses qui sont ou qui possèdent des corps matériels. » (p. 43).

21. On sait que certains objets (tableaux, immeubles, vêtements par exemple) portent l'inscription du nom de leur créateur. Au sens figuré, on dit couramment, pour commenter ce qu'un comportement peut avoir de typique de tel individu : « C'est signé ! ».

22. Paul Siblot arrive à la même conclusion dans Siblot 1987 : « ...lorsqu'on désigne par un nom propre, on dit quelque chose de plus que la simple désignation » (p. 105). Cette convergence est d'autant plus intéressante que nos points de départ sont très différents. Je me fonde, pour ma part, uniquement sur la variété des constructions du nom propre dans un GN constituant d'énoncé, tandis que Siblot part de la variété des noms propres attribuables à un même individu (prénom, patronyme, surnom, etc...), qui a pour conséquence la signifiante du choix effectué par le locuteur chaque fois qu'il emploie un nom propre : « Les noms propres participent d'un paradigme d'appellatifs qui font l'objet de choix signifiants dans l'adresse et qui régissent des rôles assujettis aux stratégies discursives. » (p. 106). Une perspective syntaxique et une perspective sociale conduisent donc à des observations qui se renforcent mutuellement.

RÉSUMÉS

À tout nom propre (Np) est associé, dans un énoncé, un référent initial (xi), individu pourvu d'un ensemble de propriétés (le contenu du Np). Dans les SN où il est précédé d'un déterminant et éventuellement suivi d'une expansion, le Np permet, à partir de ce contenu, deux types de multiplication de xi : une multiplication des images de xi ou une multiplication des entités qu'on peut rattacher à xi par métaphore ou par métonymie. Si on l'envisage dans ses constructions en français, le Np apparaît non pas comme une étiquette associée à un objet singulier, mais comme le lieu, dans la langue, d'une représentation de l'individu.

In an utterance, each proper noun (Np) is linked to an initial referent (xi), an individual to whom a set of properties (the content of Np) is attached. In a noun phrase, when preceded in association with its content allows two types of multiplication of xi : a multiplication of images of xi or a multiplication of entities that can be connected with xi by metaphor or by metonymy. If considered through its constructions in French, the proper name appears not as a label affixed to one individual but as a site in language of representation of individuals.

AUTEUR

MARIE-NOËLLE GARY-PRIEUR

SELOEN : Université de Lille III